La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
TOURISME

FICHE DE CANDIDATURE AU LABEL VILLES & VILLAGES FLEURIS – 2027

Le label « Villes et Villages Fleuris » récompense les actions menées par les collectivités locales en faveur de la qualité de vie. Il a pour vocation de faire connaître et de valoriser les communes qui aménagent leur territoire pour le bien-être des habitants et l'accueil des visiteurs dans le respect de l'environnement.

Je vous prie de trouver ci-après la candidature de ma commune au label « Villes et Villages Fleuris ».

Fait à _____ le _____

Le Maire
Signature

Les renseignements contenus dans ce dossier sont destinés à l'usage exclusif des organisateurs du label « Villes et Villages Fleuris ».

A adresser à :
Auvergne-Rhône-Alpes Tourisme
c.coudouel@auvergnerhonealpes-tourisme.com
Avant le 01 mars 2027

Mairie

Nom de la commune : _____

Code postal : _____

Tél : _____

Courriel : _____

(Si différent courriel du Maire) : _____

Nom du Maire : _____

Nom du Maire-adjoint en charge des espaces verts : _____

Nom du responsable des espaces verts : _____

Tél. : _____ Portable : _____

Courriel : _____

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes
TOURISME

La commune candidate pour sa 1ère Fleur : ☐
La commune candidate pour une fleur supplémentaire : ☐

Si oui, la commune souhaite obtenir pour 2026 le label : ☐ fleurs

Informations générales :

Population (dernier recensement) :

Description des principaux objectifs à cette candidature : (valorisation du cadre de vie, développement de l'attractivité touristique, préservation de l'environnement…) :

À tous les niveaux du label (de 1 à 4 Fleurs), les communes sont évaluées et sélectionnées sur la base des critères définis par le CNVVF.
La candidature au label est gratuite - L'adhésion devient obligatoire à partir de la labellisation « 1 Fleur » et donne notamment accès à des outils de communication et à un accompagnement personnalisé de la part du réseau « Villes et Villages Fleuris ».

Un dossier de présentation de la commune devra être remis au jury lors de son passage. Ce document doit apporter au jury des éléments de connaissance sur la commune en lien avec les critères du label afin de l'aider à comprendre son contexte, les ambitions municipales et la stratégie d'intervention.

Le règlement national est téléchargeable sur le site internet du label :
www.villes-et-villages-fleuris.com

Préparer la visite du Jury régional :
https://pro.auvergnerhonealpes-tourisme.com/preparer-la-visite-du-jury-regional-les-points-cles

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE